

la confirmation de l'intention du roi « de donner la préférence aux indigènes dans la nomination aux places et emplois »; la création d'un corps militaire « composé de fidèles Luxembourgeois et de troupes de la Confédération. » Seules les Affaires étrangères et l'Armée continuèrent à rester du ressort des ministères hollandais respectifs.

On comprend bien que par égard pour WILLMAR le roi grand-duc ait différé la publication de la nomination d'un gouverneur-général, déjà décidée du vivant de Willmar. Mais ce que l'on trouve étrange, c'est que Guillaume n'osait avouer qu'il avait décrété la séparation des finances néerlandaises et luxembourgeoises et l'établissement d'un compte spécial des opérations du fameux Syndicat d'amortissement « afin qu'il puisse ressortir, lors de l'établissement de la liquidation ultérieure, si et combien celui-ci (le Grand-Duché) peut réclamer du Trésor néerlandais, ou lui est redevable. » (58) Ici Guillaume I^{er} avait vu loin. Malheureusement le gouvernement néerlandais étriqua les vues du roi et refusa toujours d'instruire le gouvernement luxembourgeois sur ce qui s'était passé au Syndicat. Il en résulta un malaise qui se manifesta entre autres pendant la longue période (1839-1880) que durèrent les discussions poursuivies en vue de la liquidation des dettes entre les Pays-Bas et le Grand-Duché.

Les premières conséquences des proclamations du roi grand-duc dont nous venons de parler furent la nomination, le 1. 1. 1831, de la Députation des Etats — 5 Luxembourgeois dont J. Th. Jos. LECLERC avec le titre de gouverneur ff. — puis l'entrée en fonctions, le 5 mars, du duc Bernard de SAXE-WEIMAR *) comme gouverneur-général, enfin, à partir du 27 mars, celle du général-major de GOEDECKE **) comme président de la Commission de gouvernement qui comptait outre Goedecke 10 Luxembourgeois comme membres, le secrétaire Gellé inclus. ***)

*) Ce fils puîné de Charles-Auguste, protecteur de Goethe, naquit en 1792. Ayant pris service en Hollande, en 1815, à la tête du régiment Orange-Nassau, il combattit entre autres aux Quatrebras sous les ordres du futur roi Guillaume II. Après que le général de Goedecke, blessé, dut se retirer du commandement, il prit sa succession à la tête de la brigade qui se couvrit de gloire à Waterloo. En 1816 il fut promu général divisionnaire ; deux ans plus tard il fut nommé commandant provincial d'abord à Namur, puis à Gand où il laissa d'excellents souvenirs. En cette dernière ville il joua un rôle prépondérant dans la franc-maçonnerie, orangiste au point qu'elle réussit à rester sous l'obédience du Grand-Orient des Pays-Bas jusqu'en 1883. (59) (Il ne faut pas oublier que la maçonnerie gantoise se recrutait pour une bonne partie dans les milieux industriels qui n'avaient eu qu'à se louer du régime de Guillaume I^{er} et des marchés hollandais.)

C'est au château de Welden lez Gand que naquit le 20. 5. 1830 la fille du duc Bernard, AMELIE da Gloria, future épouse du prince HENRI des Pays-Bas. A peine âgée de quatre mois, la petite princesse dut être évacuée d'urgence et nuitamment, à la suite des événements révolutionnaires. Ceux-ci firent d'ailleurs perdre toutes sympathies au duc qui commandait les troupes de Guillaume I^{er}. Les Belges lui reprochent